

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire

21 mai 2025, 16 h 30

Salle 1609

Pavillon Palasis-Prince

PROCÈS-VERBAL**Personnes présentes :**

Bergeron, Dean
Boctor, Fayez Fouad
Bourque, Vickie
Brouillet, Eugénie
Choquette, Claude
Dallaire, Michel
D'Amours, Sophie
Darveau, André
Émond, Louis
Garon, Caroline
Gélineau, François
Houde, Jean

(arrivée à 17 h 20)

Labelle, Bernard
Lacroix, René
Laflamme, Anne-Marie
Lamontagne, Marie
Lavallée, Diane (arrivée à 16 h 35)
Lavallée, Guy (arrivée à 16 h 45)
Morency, Bernard
Ouellet, Michel (arrivée à 16 h 39)
Pérusse, Louis
Richer, Monique
Vaillancourt, Laurence

Personnes absentes :

Bergeron, Cathia
Carbonneau, Carole
Fournier, Anthony
Hébert, Marie-Josée

Martin, Sabrina
Morin, Paule-Anne
Ouellet, Richard

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, le président, Jean Houde, déclare la séance ordinaire du 21 mai 2025 ouverte à 16 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 12.1 « Démission – Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design – École d'architecture : directeur » est retiré de la section « Huis clos de consentement » et devient le point 17.1.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-80

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2025, tel que modifié.

Déclaration des conflits d'intérêts des administratrices et administrateurs en lien avec les points à l'ordre du jour

Le président mentionne les noms des personnes qui ont un intérêt ou présentent un intérêt à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour. Il fait également un appel à la déclaration des conflits d'intérêts à l'égard des sujets qui n'auraient pas été déclarés précédemment à la séance. Ces personnes seront invitées à se retirer lors des délibérations, le cas échéant.

3. Communications du président et de la rectrice

Le président souligne le titre de Grande Québécoise dans le secteur social que s'est vu décerner la rectrice par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec le 15 mai dernier.

Il cède la parole à la rectrice qui donne les informations suivantes :

Consultation auprès des universités sur la laïcité : La rectrice fait part de la consultation en cours auprès des universités québécoises sur le port des signes religieux.

Projet de loi 95 : Ce projet de loi impose une limitation à 50 % des places pouvant être réservées aux enfants des employées et employés dans les garderies en milieu de travail. Les universités le dénoncent, car il concerne également les enfants des étudiantes et étudiants.

Grandes missions universitaires : Dans le cadre des grandes missions universitaires, l'Université Laval a accueilli l'Université Côte d'Azur et l'Université de Sorbonne, grandes partenaires de l'Université Laval.

Recrutement des scientifiques de l'international : La rectrice fait part de l'annonce du 23 avril dernier de l'Université Laval, de la Ville de Québec et de Québec International sur le positionnement de la Capitale Nationale pour accueillir les scientifiques de l'international. Elle mentionne qu'il y a 70 postes de professeures et professeurs à pourvoir.

Aventure médecine : La rectrice souligne le succès du projet Aventure médecine, dont la première cohorte de 35 étudiantes et étudiants vient de compléter son préexternat dans les nouveaux pavillons d'enseignement de la médecine à Lévis et à Rimouski. Lancée en 2022 par l'Université Laval et quatre partenaires, cette initiative novatrice permet aux futures et futurs médecins de réaliser l'ensemble de leur préexternat en région.

Prix Keith : Pour la cinquième année, la Faculté de médecine de l'Université Laval a remporté le prix Keith de la Société de médecine rurale du Canada. Cette distinction est remise chaque année à la faculté de médecine canadienne qui a formé le plus grand nombre de médecins de famille pratiquant toujours en région 10 ans après l'obtention de leur diplôme. La Faculté a aussi remporté ce prix en 2004, 2015, 2019 et 2020.

Budget 2026-2027 : La rectrice indique que le travail de préparation du budget de l'an prochain est débuté par la directrice du Service des finances et du vice-recteur aux ressources humaines et aux finances, et les remercie pour ce travail de collaboration.

La question d'un membre porte sur les domaines visés par le recrutement des scientifiques de l'international.

3.1 **Tableau de suivis du CA** (DA-2025-240)

3.1.1 Acompte sur les droits de scolarité au moment de l'acceptation d'une offre d'admission : frais supplémentaires exigés advenant le changement de programme à l'interne

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances confirme que des frais supplémentaires sont exigés. Si une personne étudiante change de programme et accepte une nouvelle offre d'admission, le dépôt déjà versé sera appliqué aux frais de scolarité de la session suivante. En revanche, si elle décide de ne pas changer de programme, le dépôt sera affecté à son programme actuel.

3.2 **Plan de travail des activités récurrentes du CA** (DA-2025-241)

Le plan de travail des activités récurrentes du CA est déposé à titre informatif.

3.3 **Rapport d'activités de la rectrice** (DA-2025-242)

Le rapport d'activités de la rectrice est déposé à titre informatif.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

4. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 avril 2025

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-81

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 avril 2025.

5. Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2025

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-82

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2025.

6. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 mai 2025

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-83

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 mai 2025.

7. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025 (DA-2025-243)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-84

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2025-243.

8. Autorisation des emprunts à court terme pour l'année 2025-2026 (DA-2025-244)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-85

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'approuver la demande de limiter à 10 M\$ le niveau des emprunts à court terme, aux fins du financement des opérations de fonctionnement et d'immobilisations de l'Université Laval, pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur (MES); et

D'autoriser la trésorière et gestionnaire des placements, la directrice adjointe planification budgétaire et opérations comptables ou la directrice du Service des finances à effectuer les opérations d'emprunt et de remboursement des marges de crédit autorisées sous ce régime d'emprunts, telles qu'énoncées dans la résolution adoptée en séance du Conseil d'administration le 6 décembre 2021.

9. Délégation du pouvoir de transiger des transactions à terme de devises (DA-2025-245)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-86

Considérant la recommandation du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances, la directrice des finances, la directrice adjointe planification budgétaire et opérations comptables ou la trésorière et gestionnaire des placements, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, pour et au nom de l'Université Laval, à conclure pour et au nom de l'Université Laval avec le ministre des Finances du Québec un ou plusieurs contrats à terme en devise américaine pour une somme maximale de 5,5 M\$ US pour la période du 1er juin 2025 au 30 avril 2026, sous réserve de l'autorisation requise de la ministre de l'Enseignement supérieur.

10. Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval : modifications
- Avis du Conseil universitaire (DA-2025-246)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-87

Considérant l'avis du Conseil universitaire,

D'amender le Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval en intégrant les modifications proposées, telles qu'elles figurent au document DA-2025-246; et

De fixer la mise en vigueur de ces modifications au début de la session d'automne 2025.

11. Calendrier des séances du Conseil d'administration pour l'année 2026
- Modification pour la séance de mai 2026 (DA-2025-247)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-88

De modifier le calendrier des séances du Conseil d'administration pour l'année 2026 (CA-2023-162) en fixant au 13 mai 2026 la date de la séance initialement prévue le 20 mai 2026.

HUIS CLOS DE CONSENTEMENT**Démissions et nominations****12. Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique****12.1 Département des sciences du bois et de la forêt : directeur (DA-2025-248)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-89

De recevoir la démission de Jean-Michel Beaudoin à titre de directeur du Département des sciences et du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, démission ayant pris effet le 14 avril 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-90

De nommer Daniel Beaudoin directeur par intérim du Département des sciences et du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, pour la période du 22 mai au 30 septembre 2025.

13. Faculté des sciences de l'éducation**13.1 École de counseling et d'orientation : direction (DA-2025-249)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-91

De recevoir la démission de Manon Chamberland à titre de directrice de l'École de counseling et d'orientation de la Faculté des sciences de l'éducation, démission ayant pris effet le 1^{er} mai 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-92

De nommer Simon Viviers directeur de l'École de counseling et d'orientation de la Faculté des sciences de l'éducation, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2029.

Nominations**14. Faculté des sciences sociales (DA-2025-250)**

- Vice-doyen aux études
- Vice-doyenne à la recherche

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-93

De nommer de nouveau à la Faculté des sciences sociales, pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2027, les personnes suivantes :

- Markus Herrmann vice-doyen aux études; et
- Sylvie Drapeau vice-doyenne à la recherche.

15. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (DA-2025-251)

- Vice-doyen à la recherche
- Vice-doyen aux études

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-94

De nommer à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2027, les personnes suivantes :

- De nouveau François Richard vice-doyen à la recherche; et
- Antoine Karam vice-doyen aux études.

16. Faculté des sciences de l'administration**16.1 Département d'opérations et systèmes de décision : directeur (DA-2025-252)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-95

De nommer Paolo Landa directeur du Département d'opérations et systèmes de décision de la Faculté des sciences de l'administration, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2029.

HUIS CLOS COURANT**Démission****17. Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design****17.1 École d'architecture : directeur (DA-2025-253)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-96

De recevoir la démission de Luis Casillas Gamboa à titre de directeur de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, démission ayant pris effet le 1^{er} mai 2025.

ORDRE DU JOUR COURANT**18. Découvrir l'Université (16 h 50)**

- Bilan et perspectives Sentinelle Nord (DA-2025-254)

La vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation est accompagnée de Keith Lévesque, adjoint de la vice-rectrice et directeur général de Sentinelle Nord, qui présente aux membres du Conseil le document « Des premières étincelles aux impacts durables » : 1) la Stratégie Sentinelle Nord incluant les objectifs

stratégiques; et 2) le Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec. Il remercie toute son équipe pour son appui au cours des dix dernières années et son engagement indéfectible pour la mission de Sentinelle Nord.

À son tour, la rectrice remercie la vice-rectrice pour son leadership, la mobilisation des équipes et pour la réussite de Sentinelle Nord.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) l'intégration du réseau Institut nordique du Québec dans la programmation de Sentinelle Nord; et 2) le suivi du profil et de l'avancement des personnes diplômées.

19. Rapport du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration (17 h 25)

Le président du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques (CAGIR) mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 14 mai. Les sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

19.1 Gestion intégrée des risques :

19.1.1 Portrait organisationnel de risques – printemps 2025 (DA-2025-255)

19.1.2 Appétence pour le risque (DA-2025-256)

Le président du CAGIR est accompagné de Marie-Geneviève Latour, conseillère en gestion intégrée des risques (GIR), afin de présenter les points 19.1.1 et 19.1.2 et répondre aux questions des membres, le cas échéant.

Elle indique que l'appétence pour le risque représente l'expression du niveau de risque que l'Université est prête à assumer afin d'atteindre ses objectifs, considérant que le risque est inhérent à son maintien et son évolution. Concrètement, l'appétence s'exprime par le niveau d'appétit pour chacune des catégories de risque et, d'autre part, par des seuils de tolérance (limites acceptables). Elle fait part par la suite des grands principes de l'appétence.

En ce qui concerne le portrait organisationnel de risques, celui-ci est semblable à celui du mois de novembre 2024. La conseillère en GIR présente et explique le « Top 5 » qui représente les risques qui ont un caractère plus dynamique et émergent. Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances souligne que la conseillère en GIR travaille avec plusieurs unités, ce qui lui permet de détecter un risque sous-jacent qui pourrait ne pas être transparent pour la direction. Si ce risque est présent dans plusieurs unités, elle en informe la direction, permettant ainsi de l'inclure dans le portrait organisationnel de risques.

Le président du Conseil mentionne en terminant que le Conseil d'administration devrait être en mesure de se positionner sur l'appétence pour le risque avant la fin de l'année 2025.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) les raisons du positionnement des choix du « Top 5 » ; 2) l'excellence du document et de la reddition de comptes de la conseillère en GIR et ses équipes; 3) le niveau de risque maximal acceptable; 4) l'objectivité du processus d'évaluation de la probabilité des risques; et 5) la mise en place d'un plan d'action et d'un suivi pour les risques dont l'appétence est marquée d'un « x ».

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-97

Considérant la recommandation du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

De recevoir le Portrait organisationnel de risques – printemps 2025, tel qu'il figure au document DA-2025-255.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-98

Considérant la recommandation du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

De recevoir le document Positionnement sur l'appétence pour le risque, tel qu'il figure au document DA-2025-256.

19.2 Plan d'audit des auditeurs externes 2024-2025

Le plan d'audit des auditeurs externes 2024-2025 a été revu. Il y a eu des discussions sur les ajustements nécessaires aux fonds de dotation des divers donateurs, à la suite de l'intégration des activités de la Fondation à celles de l'Université, et du rôle des auditeurs dans la vérification de ces ajustements. L'enjeu relié aux données historiques et à l'allocation entre les fonds externes et les fonds internes, ainsi que l'exposé des pistes de solutions a été expliqué. Une réunion extraordinaire du CAGIR se tiendra au début du mois de juin pour finaliser la discussion et, si une discussion s'avère nécessaire au Conseil, le président du comité fera rapport à la séance prévue le 11 juin prochain.

19.3 Mise à jour sur le plan budgétaire 2025-2026

La situation budgétaire pour l'année 2025-2026 et les défis auxquels l'Université fait face à la suite du gel des subventions du ministère de l'Enseignement supérieur ont été présentés aux membres du comité. L'Université Laval est une des trois seules universités québécoises à présenter un budget équilibré pour 2025-2026. La directrice du Service des finances et son équipe sont en discussion actuellement avec les diverses facultés et unités afin de revoir les mesures à prendre dès maintenant pour s'assurer de respecter le budget et de conserver des budgets équilibrés dans les années à venir. Le président du comité souligne la proactivité du Service des finances et la très bonne collaboration des équipes dans les facultés et les unités.

19.4 Rapports d'audit

Les deux rapports d'audit suivants ont été déposés aux membres du comité :

- 1) Le processus de préparation patronale lors de la négociation d'une convention collective
- 2) La vétusté du parc immobilier.

Dans les deux cas, la personne responsable de l'audit interne ainsi que des représentants et représentantes du vice-rectorat concerné étaient présents à la rencontre.

Dans le premier cas (processus de préparation patronale lors de la négociation d'une convention collective), les représentants du vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances sont d'accord avec les constats et le plan d'action proposé.

Dans le second cas (vétusté du parc immobilier), le défi est considérable particulièrement à la suite des nouvelles mesures budgétaires du ministère de l'Enseignement supérieur. Les représentants du vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances sont d'accord avec les constats mais ont demandé un délai jusqu'au mois de septembre pour soumettre un plan d'action.

19.5 Rapport de gestion 2024-2025 du Bureau de l'audit interne et compte-rendu de la mise en œuvre de mesures correctives en lien avec cinq rapports d'audit

Le Bureau de l'audit interne a soumis son rapport de gestion pour l'année 2024-2025 et un compte-rendu de la mise en œuvre de mesures correctives en lien avec cinq rapports d'audit déposés antérieurement. Les membres du comité sont satisfaits du contenu du rapport et du compte-rendu qui a été fait.

- 20. Contrat pour le remplacement de deux plateformes Exadata Cloud@Customer (ExaCC), incluant la location, le support de serveur de traitement de données, les licences nécessaires pour opérer la technologie Exadata du manufacturier Oracle, la location d'unités de consommation de puissance de calcul (CPU) et la consommation de service infonuagique (18 h)**
 - **Autorisation de conclure un contrat de gré à gré avec le fournisseur Oracle Canada ULC (Oracle) (DA-2025-257)**

Le vice-recteur aux infrastructures et à la transformation mentionne que L'Université Laval (ci-après l'« Université ») a signé une entente avec Oracle en mai 2005 afin de couvrir les droits d'utilisation de leur solution en matière de bases de données et d'outils de gestion de l'infrastructure nécessaires à son exploitation. Cette solution couvrait l'ensemble des bases de données institutionnelles pour tous les grands secteurs d'affaires, permettant ainsi de remplir la mission de l'Université.

Les premières bases de données étaient hébergées sur les serveurs locaux indépendants selon les environnements et systèmes supportés, donc plusieurs serveurs physiques et virtuels hébergeaient celles-ci. En 2016, l'Université a mis en place un contrat pour l'acquisition d'un premier Exadata, afin de centraliser les bases de données dans un système plus performant, nécessitant moins d'entretien et permettant de contrôler les coûts d'utilisation. Ce premier système a été remplacé en 2020 par un système semblable, qui doit maintenant être remplacé, ce dernier étant en fin de vie utile.

En effet, la Direction des technologies de l'information (ci-après la « DTI ») doit remplacer les deux plateformes Exadata Cloud@Customer (ExaCC) déployées dans ces centres de données pour lesquelles le contrat et le support (contrat no 10067) se termineront le 31 mai 2026. Afin de remplacer ces deux plateformes, la DTI souhaite acquérir et déployer une solution hybride (sur site et infonuagique) qui sera supportée jusqu'en 2030.

Le contrat est de l'ordre de 5,7 M\$ sur une période de quatre ans incluant une année optionnelle supplémentaire pour un total de cinq ans. Ce contrat prévoit trois modes de paiement, soit les suivants : 1) les frais de service infonuagiques (location de serveurs) – frais mensuels fixes; 2) les frais de services conseils, de services professionnels et de réinstallation - frais uniques; et 3) la valeur d'allocation financée (frais chargés selon la consommation infonuagique et l'utilisation de la puissance de calcul) – frais variant mensuellement.

Une analyse de risques en matière de gestion contractuelle a été effectuée afin de déterminer le niveau d'approbation du présent mandat. Un pointage de 86 a été obtenu, nécessitant l'autorisation ici demandée.

Les questions des membres portent sur : 1) la négociation du présent contrat avec Oracle; 2) la différence entre la clause de limitation de la responsabilité d'Oracle pour le Secrétariat du Conseil du trésor et celle pour l'Université Laval; et 3) la solution à court terme avec Oracle.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-99

D'autoriser l'Université Laval à conclure un contrat de gré à gré avec Oracle en vertu de l'article 13 (2°) de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) pour une valeur totale de 5,7 M\$ pour une période de quatre ans incluant une année optionnelle supplémentaire pour un total de cinq ans; et

De désigner la directrice adjointe – approvisionnement ou la directrice du Service des finances comme signataire autorisée de tous les documents relatifs à ce contrat et de l'autoriser à y apporter, le cas échéant, toute modification mineure dans le meilleur intérêt de l'Université Laval et dans le respect des dispositions de l'article 6.5 de la Politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats.

21. Création de deux nouveaux clubs Rouge et Or (18 h 09)

21.1 Hockey féminin : acceptation de principe (DA-2025-258)

21.2 Flag-football : acceptation de principe (DA-2025-259)

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances indique qu'il s'agit de créer deux nouveaux clubs Rouge et Or, soit le hockey féminin et le flag-football. Il précise que le soutien financier du gouvernement québécois n'est pas assuré pour le hockey féminin. Par contre, des partenaires se sont montrés intéressés à investir dans le club de hockey féminin pour remplacer ce dernier. La gestion opérationnelle du plan d'affaires pour la création de l'équipe féminine de hockey Rouge et Or est à revoir. Il convient de souligner que les ajustements de la fiche ont été exposés oralement et que celle-ci sera actualisée prochainement.

L'Université Laval annoncera publiquement le jeudi 22 mai l'intention de créer les deux nouveaux clubs Rouge et Or. Lors d'une prochaine séance du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques et du Conseil, le vice-recteur expliquera aux membres la répartition du financement des deux clubs.

Les questions des membres portent sur : 1) l'engagement du financement par l'Université; 2) le choix des clubs de sports par le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ); 3) les budgets détaillés des clubs de hockey féminin et du flag-football; 4) l'existence des deux clubs dans le cas où le financement n'est pas garanti; 5) la gestion opérationnelle de l'équipe de hockey féminine; 6) le risque réputationnel de l'Université Laval; et 7) les conséquences sur la saison 2026-2027 en cas de retard du financement.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-100

D'accepter, en principe, la création du club Rouge et Or de hockey féminin, afin de permettre la poursuite des démarches visant à réunir les conditions requises pour sa pérennité, selon les modalités qui seront précisées dans les conventions à conclure entre le nouveau club et l'Université Laval;

De confier au vice-recteur exécutif le pouvoir de consentir, le moment venu, à l'incorporation de l'organisme à but non lucratif portant le nom de Club de hockey féminin du Rouge et Or de l'Université Laval; et

De mandater la direction du Service des activités sportives afin d'assurer le suivi du dossier et d'en faire rapport au vice-recteur exécutif.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-101

D'accepter, en principe, la création du club Rouge et Or de flag-football, afin de permettre la poursuite des démarches visant à réunir les conditions requises pour sa pérennité, selon les modalités qui seront précisées dans les conventions à conclure entre le nouveau club et l'Université Laval;

De confier au vice-recteur exécutif le pouvoir de consentir, le moment venu, à l'incorporation de l'organisme à but non lucratif portant le nom de Club de flag-football du Rouge et Or de l'Université Laval; et

De mandater la direction du Service des activités sportives afin d'assurer le suivi du dossier et d'en faire rapport au vice-recteur exécutif.

22. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration (18 h 27)

La présidente du Comité de gouvernance et d'éthique (CGE) mentionne qu'elle fera son rapport à la séance du Conseil du mois de juin, car il y aura dépôt du tableau des mandats des comités révisés et des résultats de l'évaluation du Conseil et des comités. Elle mentionne également que l'élaboration d'un nouveau gabarit de fiche du Conseil d'administration est en cours.

Le président du Conseil remercie les membres pour leur participation à l'évaluation du Conseil et des comités.

23. Rapport du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées du Conseil d'administration (18 h 30)

Le président du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 23 avril. Les sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

23.1 Point de suivis : Réinstauration de la rémunération variable aux agents du télémarketing

Après avoir constaté une baisse de performance de l'équipe, d'autres analyses devront être faites pour examiner la rémunération variable des agents et agentes du télémarketing. Des discussions sont en cours à ce niveau entre les parties impliquées.

La question d'un membre porte sur le montant correspondant au pourcentage de la baisse de performance de l'équipe.

23.2 Présentation du secteur du développement philanthropique

Les membres du comité ont eu une présentation des rôles et responsabilités des différentes équipes sur le cycle de sollicitation, du caractère distinctif de la philanthropie à l'Université Laval, des types de dons planifiés et de l'impact de l'intelligence artificielle dans le secteur de la philanthropie, ce qui a permis d'échanger sur les tendances et les défis actuels.

23.3 Dépôt des indicateurs de succès des priorités 2024-2025

La cible 1 « Réaliser avec succès le plan philanthropique annuel des facultés et unités pour un objectif de 43 M\$ », a été atteinte à 108 %, ce qui correspond à un montant de 46,29 M\$.

23.4 Objectifs philanthropiques institutionnels pour l'exercice 2025-2026

La cible des objectifs philanthropiques institutionnels pour l'exercice 2025-2026 s'élève à 45 M\$. La direction de l'Université identifiera ses besoins pour atteindre cette cible.

23.5 Réflexion sur la standardisation des processus comptables par rapport aux normes canadiennes en matière de sollicitation des dons dans les universités

La réflexion sur la standardisation des processus comptables en lien avec les normes canadiennes en matière de sollicitation des dons dans les universités se poursuivra durant l'été.

HUIS CLOS COURANT

Nomination

24. Bureau du secrétaire général (DA-2025-260)

- Secrétaire générale

Anne-Marie Laflamme, doyenne, se retire de la séance.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-102

De nommer Anne-Marie Laflamme à titre de secrétaire générale pour un mandat de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2025 et se terminant le 30 juin 2030.

Anne-Marie Laflamme, doyenne, réintègre la séance.

RENCONTRE DES MEMBRES SANS LA DIRECTION

25. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu,

CA-2025-103

De lever la séance.

La séance est levée à 18 h 45.

Le président,

La secrétaire,

Jean Houde

Monique Richer